

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 655

Artikel: Ordre : dissidentes radicales
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013244>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Café imbuvable

En régime d'économie de marché, les prix sont réputés dépendre du rapport entre l'offre et la demande. Ils montent quand la seconde dépasse la première, et ils diminuent — en principe — quand les quantités offertes excèdent les capacités d'absorption du marché. En réalité, cette éventualité ne se produit pas dans le secteur industriel, où le volume de la production est maîtrisable.

Dans l'agriculture en revanche, les excédents demeurent inévitables, en raison du climat, ou parce que les producteurs veulent ainsi améliorer leur revenu. Dans certains secteurs, les surplus réapparaissent périodiquement, comme de mauvais refrains connus des gens de la profession, à chaque fois pourtant pris au dépourvu.

Ainsi du café, dont le cycle passe, sauf événement météorologique majeur, par une crise de surproduction tous les sept à huit ans environ. Dans le temps, les Brésiliens versaient le café par sacs entiers dans les chaudières des locomotives à vapeur. Et malgré l'organisation internationale «ad hoc» installée à Londres depuis une vingtaine d'années, on n'a guère fait de progrès dans l'utilisation des excédents de «l'or brun».

FAUTE DE DEMANDE SOLVABLE

Voyez la dernière trouvaille du sieur Richir, qui s'occupe du secteur café dans la maison André, laquelle fait beaucoup d'autres commerces que celui des céréales. Or donc, il suffirait de détruire les stocks encombrants, de rémunérer les producteurs à un prix fixe, et de faire payer l'opération aux consommateurs, à raison de 20 cents américains par livre!

Certes, le café ne constitue pas un aliment de base pour l'être humain. Mais il n'en reste pas moins choquant qu'il faille éliminer un produit que l'on ne peut ni écouler, ni stocker plus longtemps et cela «simplement» par défaut d'une demande solvable. Les pays de l'Europe orientale, grands amateurs de café, consacrent leurs devises à des besoins plus urgents et boivent sous ce nom des substituts aussi bizarres qu'insipides.

Le drame des surplus agricoles se renouvellera aussi longtemps que les producteurs estimeront nécessaire d'avoir toujours davantage à livrer pour maintenir leur niveau de revenu. Si les prix unitaires payés à l'exploitant lui permettaient de vivre, il ne serait ni tenté ni obligé de produire davantage, au risque de se retrouver avec des surplus impossibles à écouler... que des experts trouveront — ô scandale — rationnel de détruire.

Détruire un produit agricole, un produit de la terre: geste de désespoir de paysans en colère, geste de technocrate gérant l'approvisionnement, geste aberrant qui devrait provoquer la colère des dieux. Et qui fait naître tout au plus le murmure des consommateurs.

NB. A l'occasion de la «journée mondiale de l'alimentation», pour la première fois en Suisse romande, des organisations venant d'horizons aussi différents que des paysans, des consommateurs, des tiers-mondistes ou des écologistes, «expriment une volonté commune de sensibiliser et d'agir pour maintenir une population agricole nombreuse, obtenir pour tous une alimentation saine, le respect de l'environnement, la lutte contre le scandale de la faim»: c'est le Forum romand «Vaincre la faim» du 16 octobre à l'Ecole polytechnique de Lausanne. Participent en effet à l'organisation de cette manifestation: Action catholique rurale, Jardins de cocagne, Déclaration de Berne, Fédération romande des consommatrices, Frère sans frontières, Société coopérative du Grille, Groupe volontaires d'outre-mer, Institut de la vie, Magasins du monde, Mouvement populaire des familles, Pro Gana, Union des producteurs suisses, WWF.

ORDRE

Dissidentes radicales

Tous les partis politiques sont périodiquement agités par des crises internes. Actuellement, cette agitation semble se généraliser. «Die Weltwoche», l'hebdomadaire zurichois, consacrait récemment (22.9) deux pages aux efforts de la droite du parti démocrate chrétien pour mieux reprendre en main le gouvernail du parti du «centre dynamique».

On connaît les démelés de la conseillère aux Etats genevoise Bauer-Lagier avec le parti libéral, reflet de divergences plus profondes sur le sens du «nouveau» libéralisme.

Au parti socialiste, l'histoire se renouvelle avec régularité. Pas besoin de s'étendre sur le sujet: la presse dite d'information s'en charge avec plaisir. Un texte intéressant parmi d'autres: l'article intitulé «Crise intérieure du Parti socialiste suisse» publié dans «L'Etincelle», le journal clandestin genevois de la Fédération socialiste suisse au début de 1943.

Le parti radical lui-même, dont la «doctrine» est pourtant assez lâche pour aborder n'importe quelle contestation, n'est pas épargné par ce genre d'affaires. Plusieurs de ses sections cantonales ont des problèmes de personnes à résoudre. On rappellera seulement pour mémoire les tentatives de certains radicaux tessinois et de leur journal pour faire éliminer le procureur du Sotto Ceneri Paolo Bernasconi, radical mais surtout intrépide enquêteur dans les affaires économiques mises à jour dans ce canton.

Mais le phénomène le plus intéressant, c'est l'apparition de dissidentes radicales!

A Frauenfeld, Ursula Brunner, députée au Grand Conseil, a eu le malheur de participer activement à la manifestation pacifiste greffée sur la démonstration militaire de la Société suisse des officiers.

C'est probablement la goutte qui a fait déborder le vase: elle gênait depuis un certain temps par son action tiers-mondiste, ses attaches avec M-Renouveau et nous en passons. Conséquence brutale: une «invitation» à démissionner du parti radical. Sur son refus, la procédure d'exclusion a été engagée. Epilogue à la fin du mois.

Un autre cas, cette fois à Berne. Leni Robert-Bächtold, elle aussi députée radicale au Grand Conseil, vient de dénoncer publiquement les méthodes policières utilisées pour évacuer les environs de l'ancien centre autonome lors d'une manifestation pour sa réouverture le 17 septembre passé.

Quelques détails, peu connus de ce côté-ci de la Sarine. Membre d'une fondation pour l'étude des

problèmes de la jeunesse «en mouvement», Leni Robert-Bächtold avait suivi de près la manifestation, sans y participer; elle fut prise dans la rafle finale. Restée jusqu'au bout avec les interpellés alors qu'elle aurait pu quitter les locaux de la police après avoir été reconnue, ce qu'elle a vu l'a révoltée. Or, le municipal de la police à Berne est aussi un radical. L'affaire suit son cours...

Ajoutons que Leni Robert-Bächtold est première des viennent-ensuite de la liste radicale au Conseil national, ce qui atteste qu'elle est connue dans tout le canton, essentiellement pour son activité écologique.

Il y a aussi des «verts» difficiles à digérer au Parti radical.

Dès lors les salariés qui, comme les complaisants employés de banque zurichois, n'auront pas obtenu la pleine compensation du renchérissement, mais qui auront subi une reprise pour «trop payé!», seraient en droit de faire valoir une créance contre toutes les entreprises et sociétés qui ont suradapté leurs prix. Sur chaque facture, ils porteront d'autorité un rabais de 2,5%!

Nul doute aussi que les banquiers de Zurich et d'ailleurs qui ont toujours déclaré: «Que baisse le taux d'inflation et nous baisserons les taux hypothécaires», ne saisissent ce prétexte pour rabattre 1/4%.

L'intégration des charges aux prix, le poids très variable des salaires dans les charges rendent l'idée même de reprise totalement absurde.

Ou plus exactement, elle signifie une baisse du pouvoir d'achat.

A. G.

INDEXATION DES SALAIRES

Faites valoir vos créances!

Le prétexte d'une surévaluation de l'indice, + 2,5% prétendument, prétexte immédiatement saisi par les banques, du moins sur la place de Zurich, pour ne pas compenser intégralement le renchérissement et pour faire pression sur les autres secteurs de l'économie vaut, en perte pour les uns, en économies pour les autres, plus de deux milliards.

Pour le prix, il vaut la peine d'y regarder de plus près.

D'abord, le principe même d'une reprise.

Une reprise est injustifiable, non seulement sur le plan de l'honnêteté et de la bonne foi, mais économiquement.

LA CONFUSION DE ZURICH

Les banquiers de Zurich confondent la surévaluation du calcul de l'indice avec une erreur comptable ordinaire; ils méconnaissent, quand bien même

ils savent s'en souvenir en d'autres circonstances, l'interactivité des faits économiques.

La prétendue surévaluation se serait déroulée sur pratiquement cinq ans, dès 1977. Admettons ici, par simplification, qu'elle ait été de 0,5% l'an.

A fin 1977, à fin 1978, à fin 1979, etc., la compensation a été obtenue par les salariés. Les entreprises ont vu ainsi augmenter leurs frais généraux et ont répercuté ces charges accrues sur leurs prix.

Les banquiers zurichois ne peuvent pas à la fois dénoncer la spirale de l'inflation et méconnaître l'enchaînement prix-salaire-prix!

Prenons des secteurs où les charges salariales sont évidentes, de l'ordre de 75%.

Depuis 1977, les CFF ont augmenté leurs tarifs; ils s'efforçaient de suivre l'inflation et la croissance des coûts. Augmentation aussi dans les transports publics. Prix plus élevés dans tout le secteur de la santé.

Même scénario dans le secteur privé. Par exemple dans le bâtiment où les charges salariales sont lourdes. Dans les services. Et ainsi de suite. Seule l'industrie d'exportation, soumise à la concurrence étrangère, aux variations du franc suisse, n'avait pas la même faculté de report.

RADIO-TV

Blocage mental au Conseil des Etats

La motion Guntern l'a voulue indépendante et immédiate. La voilà donc en voie de très prochaine création, cette autorité de plainte radio-télévision que le Conseil fédéral voulait instituer plus tard, par l'article constitutionnel (qui perd du coup tout intérêt pratique aux yeux des citoyens).

Leo Schlumpf aurait voulu que les Chambres lui octroient trois postes supplémentaires pour assurer le secrétariat de la future nouvelle commission. Pas question de tourner ainsi le blocage du personnel, a dit le Conseil des Etats, qui s'y connaît en blocage.

Voilà qui promet pour la discussion en décembre sur le budget 1983 et sur l'initiative parlementaire dite du «plafonnement des effectifs».